

## La valeur verte des logements, qu'est-ce que c'est ?

Outre les gains de confort thermique et les économies d'énergie que génère la rénovation énergétique, un logement rénové qui offre de meilleures performances énergétiques et environnementales voit sa valeur immobilière augmenter par rapport à un bien similaire n'ayant fait preuve d'aucune rénovation.

### Comment est-elle calculée ?

Plusieurs études ont été réalisées par l'association DINAMIC (Développement de l'information notariale et de l'analyse du marché immobilier et de la conjoncture) entre 2013 et 2015 afin d'analyser l'influence des étiquettes de performance énergétique (DPE) sur le prix de vente des biens immobiliers.

### Quels résultats en Bretagne ?

		ÉTIQUETTES ÉNERGÉTIQUES (DPE)			
		A et B	C	E	F et G
VALEUR VERTE	Maison	+ 12 %	+ 3 %	- 9 %	- 16 %
	Appartements	+ 9 %	+ 3 %	0 %	- 6 %

Les pourcentages sont indiqués par rapport à la classe D, classe moyenne constatée sur l'ensemble des logements en France

Cette étude montre qu'en Bretagne, une maison avec une étiquette énergétique A ou B se vend en moyenne 12 % plus cher qu'une maison équivalente avec une étiquette énergétique D. À l'inverse, une maison avec une étiquette F ou G se vend en moyenne 16 % moins cher qu'une maison aux caractéristiques égales mais possédant une étiquette D. L'influence des performances énergétiques d'un logement sur la valeur immobilière devenant importante, cette question peut désormais être un enjeu fort des négociations lors d'une transaction immobilière.

### Comment augmenter la valeur verte de mon logement ?

Rénover son logement permet d'augmenter sa valeur verte : isolation thermique, changement de mode de chauffage, énergies renouvelable etc. Avant d'entamer tout projet de rénovation, contacter votre conseiller **INFO → ÉNERGIE** qui pourra étudier votre projet, vous aider à faire les choix les plus adaptés à votre situation ou vous guider dans la lecture de votre DPE.

### A votre disposition pour vous conseiller en amont de votre démarche

L'Espace **INFO → ÉNERGIE** du Pays de Dinan propose un conseil neutre et gratuit pour vos projets de rénovation et de construction

Nathalie Morel, Conseillère Info Energie

Permanence téléphonique du lundi au vendredi ou sur rendez-vous

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Au 5 rue Gambetta à DINAN

Tél. 02.96.87.42.44

@ : infoenergie@pays-de-dinan.org